



Problème de famille, contact difficile avec le conjoint de ma mère

Par **de lima**, le **10/04/2008** à **10:56**

bonjour,

ma mère vit avec un monsieur depuis quelques années. je précise que je ne m'entends pas du tout avec ce dernier suite à une dispute violente que nous avons eu et à ces faits et gestes qu'il a eu suite au décès de mon fils....

j'ai repris contact avec ma mère il y a 3 ans et depuis ce monsieur m'empêche de voir ma mère régulièrement en la "séquestrant" : ma mère me téléphone quand il est absent de la maison et nous sommes obligés de nous écrire pour éviter sa colère.

concrètement, j'aimerais savoir ce qu'il est possible de faire juridiquement dans cette situation afin que ce monsieur sache que je ne me laisse pas faire. j'aimerais faire les choses légalement et c'est pourquoi je vous demande conseil.

je reste disponible pour plus de renseignements

merci à l'avance

Par **florida**, le **10/04/2008** à **18:35**

a lima

j'aurai tant aimé t'aider

mais je t'encourage vivement à ne pas désespérer ne laisse pas tomber ta maman

moi je viens de la perdre et elle ne cesse de me manquer

bon courage